



EDITO

2010 : la Biodiversité et le changement climatique à la une !

L'ONU a décrété l'année 2010 année de la biodiversité.

Notre environnement se trouve aujourd'hui confronté à des bouleversements extraordinaires. La conjonction de certains facteurs : changement climatiques, agriculture intensive modification et disparition des milieux naturels, pollutions, etc. – modifie et va continuer à modifier profondément la biodiversité.

Le réchauffement climatique est montré du doigt dans la disparition d'espèces.

La Conférence de Copenhague, qui se tiendra du 7 au 18 décembre 2009, est la 15^e réunion des 191 pays ayant ratifié la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique. Cette convention est l'une des trois conventions décidées au Sommet de la Terre à Rio en 1992, avec celles dédiées à la biodiversité et à la désertification.

Par ses prises de positions, la LPO veut amener nos dirigeants à décider de mesures d'urgence, de réglementations à mettre en place, de recherche de moyens de protection, de gestion et de réhabilitation des écosystèmes. Elle est représentée à ce sommet par 3 ONG dont elle est membre actif: Birdlife International, France Nature Environnement et le Réseau Action Climat.

Souhaitons que cette conférence ne se limite pas à une feuille de route pour réduire à minima les émissions de gaz à effet de serre, tout en faisant l'impasse sur la biodiversité. Si c'était le cas, ce serait véritablement manquer de lisibilité quant à l'activité humaine et son impact sur notre planète.

La prise de conscience de tous et une profonde transformation des mentalités est aujourd'hui un autre des grands enjeux de la biodiversité: La biodiversité c'est aussi l'affaire de tous.

Pour faire évoluer nos comportements et préserver la biodiversité au quotidien, décidons en 2010, de mesures concrètes : devenons des "biodiv'acteurs". Trions nos déchets, mangeons des produits de saison, réduisons notre consommation d'eau et d'énergie, rejoignons le réseau des refuges LPO en adoptant dans notre jardin des comportements plus respectueux de l'environnement et favorables à la biodiversité

Forts de ces résolutions et au seuil de cette nouvelle année, le comité de lecture du LPO Infos se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à votre famille une très belle année 2010, et une santé à toute épreuve. Que les joies et l'amitié l'emportent sur tout le reste et à bientôt de vous retrouver nombreux sur le terrain pour de bons moments ensemble.

Pour le Comité de rédaction
Marie-Pierre Comte

LPO Infos en Lorraine - Bulletin édité par les groupes locaux de Lorraine de la Ligue pour la Protection des Oiseaux :

Meurthe-et-Moselle :

- > Maison de l'Espace Vert - Parc Sainte-Marie - 54000 Nancy
Tél. : 03 83 28 71 77 - Mail : meurthe-et-moselle-sud@lpo.fr
- > Jardin nature de Valleroy - Claude NAVROT - 7 rue de Briey - 54910 Valleroy
Tél. : 03 82 46 39 24 - Mail : claude.navrot@wanadoo.fr
<http://www.lpo-meurthe-et-moselle.fr>

Meuse :

- > Dominique LANDRAGIN - 107 rue de Rosiers - 55700 Stenay
Tél. : 03 29 80 62 04

Moselle :

- > Maison du Parc Dany Mathieu - Rue du 4 Septembre - 57280 Maizières-lès-Metz
Tél. : 06 73 26 73 31 - Mail : moselle@lpo.fr - <http://lpomoselle.oiseaux.net>

Vosges :

- > Jean-Marie Balland - 18 rue Robert Marcillat - 88430 Corcieux
Tél. : 03 29 50 68 11 - Mail : jeanmarie.balland@sfr.fr

SOMMAIRE

LE DOSSIER : **La biodiversité sur le pas de notre porte . p2**

Actions régionales p3

- Busard cendré p4
- Hirondelles/Martinets.....p4
- Chevêche p5
- Refuges LPO p6

Groupe Meurthe-et-Moselle p7

Groupe Meuse p9

Groupe Moselle p10

Vosges p12



Bulletin édité grâce au soutien financier
du Conseil Régional de Lorraine



En cette année 2010, année de la biodiversité, nous pouvons tous participer à la préservation de la faune et de la flore et de sa diversité. Quelque soit la taille de notre terrain, nous pouvons y favoriser la vie sauvage.

> Comment inviter la nature chez vous ?

Pour créer un jardin vivant, la première règle, c'est la diversité. En effet, plus la variété des éléments qui composent votre jardin sera grande, plus le nombre d'espèces sera élevé. En offrant une mosaïque de petits milieux (haies, massifs, pelouse, prairie fleurie, muret, tas de bois, mare...) vous augmenterez la chance de voir s'installer une vie sauvage riche et variée.

Un jardin potager sans pesticides

Adoptez un mode de gestion écologique de votre jardin en préférant les techniques manuelles de désherbage ou les produits biologiques. Préférez les engrais naturels (compost, purin d'ortie etc.). Favorisez les associations de plantes et les auxiliaires réduisant les maladies.

Pensez aux plantes aromatiques (basilic, lavande, menthe romarin, sauge, serpolet, thym etc.) Vous pourrez composer de jolis massifs odorants très attractifs pour les insectes pollinisateurs. A défaut de jardin, vous pouvez même installer ces plantes dans des jardinières sur un rebord de fenêtre.



> Le potager bio du jardin nature de Valleroy

Plantez une haie champêtre

Que vous optiez pour une haie brise-vent, une haie basse taillée ou une haie libre, composez votre haie avec des essences locales et variées. Choisissez un mélange d'essences mellifères ou à fruits adaptées à votre sol et à la taille désirée.

Un verger à hautes tiges

En plantant des arbres fruitiers de variétés locales et rustiques, vous récolterez des fruits savoureux et vous créerez aussi un milieu favorable aux auxiliaires du verger (mésange, rouge queue à front blanc, torcol fourmilier) en conservant les vieux arbres qui leur offrent des cavités pour nicher.

Réservez un coin d'herbes folles

Ces plantes sauvages qui poussent spontanément servent de gîtes et de nourriture à de nombreux insectes liés parfois à seule espèce végétale. La flore naturelle est chassée des espaces verts et des jardins au profit d'espèces horticoles de peu d'intérêt pour notre petite faune. Faites une petite place à ces herbes folles, vous recevrez la visite de nombreux hôtes.

Semez une prairie fleurie

Transformez un coin de votre pelouse en prairie fleurie qui ne sera fauché qu'une à deux fois par an, ou mieux, une fois tous les deux ans, à l'automne. Le foin retiré servira de paillage ou au compost. Les plantes des prairies vont attirer un grand nombre d'insectes dont les abeilles et les papillons.

Construisez un mur de pierres sèches

Le côté exposé au nord conviendra aux plantes d'ombre. Escargots et amphibiens se réfugieront dans les interstices des pierres, à l'abri de la sécheresse. La face exposée au sud sera appréciée par les lézards et de nombreux insectes.



> Un mur en pierre sèche au jardin nature de Valleroy

Créez une mare

La réalisation d'une mare même de faible taille est indispensable pour la reproduction de certaines espèces. Attention, pas de berges abruptes. Elles pourraient transformer votre mare en piège. N'introduisez pas d'animaux, insectes et amphibiens sauront repérer votre mare. A défaut de mare, un abreuvoir, peu profond, conviendra aux oiseaux pour boire et se baigner.



> Une mare du jardin nature de Valleroy

Les petits aménagements : gîtes et nichoirs

Disposez des refuges à insectes, buche percée ou fagot de tiges creuses pour les abeilles solitaires (osmies rousses) et des gîtes divers pour coccinelles, hérisson, chauve souris.

Pour un jardin d'oiseaux, posez des nichoirs qui favoriseront la nidification des oiseaux amateurs de cavités. En hiver, disposez une mangeoire pour aider à la survie des granivores. Vous aurez aussi le plaisir de les observer.

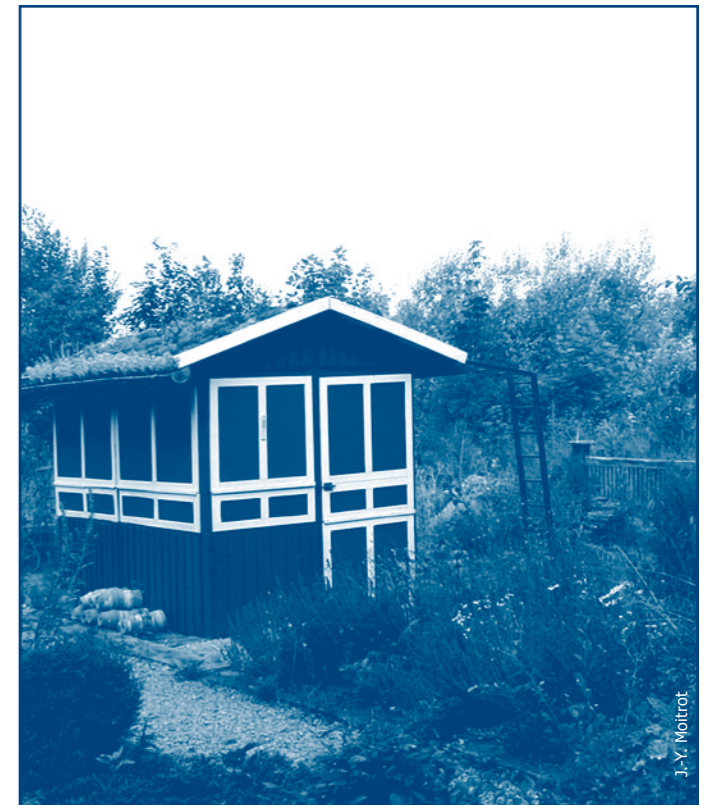
Avec tous ces aménagements du jardin, vous participerez à la préservation de la biodiversité et vous vivrez des moments d'émerveillement à observer le retour d'une multitude d'espèces.

Pour mettre en œuvre vos projets, nous vous invitons à visiter le jardin nature de Valleroy qui présente sur deux hectares, des exemples concrets en faveur de la biodiversité. Vous retrouverez même, sur 200 mètres carrés, un concentré d'aménagements possibles dans un jardin de taille modeste (cf. photo ci-contre).

Le jardin de nature de Valleroy est ouvert chaque premier dimanche matin du mois, la visite est gratuite et vous étonnera par la multitude d'idées et de concepts mis en œuvre. L'équipe de bénévoles du groupe 54 nord vous prouvera qu'il est facile de favoriser la biodiversité chez vous.

Ensuite, pourquoi ne pas transformer votre terrain en refuge LPO ?

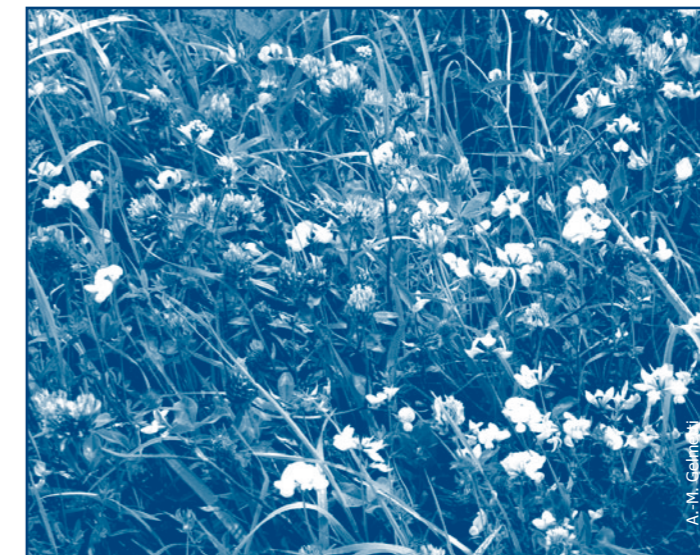
Jean-Yves Moitrot



Abeilles en danger. Que faire pour aider les butineurs ?

Depuis 20 ans les abeilles sauvages ou domestiques connaissent un déclin sans précédent. Depuis 2006, on assiste même un peu partout dans le monde à une inquiétante hécatombe : 80 % des végétaux sur terre dépendent des pollinisateurs pour se reproduire. Sans abeilles, nous perdrons 84 % des légumes et des fruits cultivés en Europe. Bien évidemment, la disparition des pollinisateurs ne serait pas non plus sans conséquence pour les oiseaux.

Les scientifiques américains qui se sont penchés sur le « syndrome d'effondrement des colonies », ont conclu que pour être en bonne santé, l'abeille a besoin d'une nourriture variée et sans pesticides. Or, chaque année, 80 000 tonnes de pesticides sont



épanchées en France. Les plantes messicoles telles que le bleuet ou le coquelicot sont éliminées des cultures. Les milieux naturels sont également de plus en plus fragmentés. Les haies sont arrachées. Les prairies naturelles cèdent la place aux monocultures de maïs.

Devant un tel constat, nous pourrions être très

pessimistes pour nos insectes pollinisateurs. Pourtant, leur avenir est entre nos mains. Chacun d'entre-nous à son échelle peut agir :

Cultiver son jardin sans aucun pesticide, c'est possible. De même, on peut tolérer le trèfle ou le lotier dans sa pelouse, semer des plantes mellifères (romarin, phacélie, bourra-

che, etc.), bannir les plantes ornementales à fleurs doubles (très esthétiques mais pauvres en nectar), planter pourquoi pas une haie champêtre (qui servira aussi d'abri aux bourdons pour l'hiver), de laisser le lierre envahir un mur (il fleurit à contre saison).

Au printemps, les insectes se régaleront des premières fleurs, comme celles du Cornouiller mâle, arbuste qui fleurit dès février, avant de passer sur nos arbres fruitiers puis sur nos tomates en été.

Vous n'avez pas de jardin ? Privilégiez les produits de l'agriculture biologique. Ils sont meilleurs pour votre santé, mais aussi pour celle des abeilles !

Anne-Marie Gelmetti
Coordinatrice Refuges LPO
pour la Moselle



BUSARD CENDRÉ

Bilan de la saison 2009

Cette année encore les campagnols n'étaient pas au rendez-vous. Habituellement, ce rongeur connaît des cycles de pullulation tous les 3-4 ans. Il est probable que la culture intensive dans nos campagnes, qui fait disparaître prairies, haies et bandes enherbées, ne permet plus la reconstitution rapide des populations.

La campagne de prospection fut difficile avec beaucoup d'oiseaux qui partaient en chasse fort loin. De nombreux couples abandonnèrent leur nidification, faute de proies. Sur certains secteurs, la prédation (renards, sangliers...) a été très forte. Des cages grillagées ont même été retrouvées trouées !

65 % des nids se trouvant dans les orges d'hiver, il a fallu intervenir très tôt car le beau temps de juin avançait les mois-

sons. Heureusement, la pluie de juillet a donné un peu de répit aux bénévoles.

21 jeunes ont été marqués dans le cadre de l'opération du CRBPO/CNRS de Chizé. Des oiseaux nés en 2008 ont été vus cette année dans le sud de la France !

La population de Busards Cendrés peut être évaluée à plus de 110 couples nicheurs en Lorraine.

Un grand merci aux 67 bénévoles qui ont donné leur temps à la recherche et à la protection des nids et à l'association belge De Torenvalk pour son implication sur le département de la Meuse.

Frédéric Burda
fburda@gmail.com - 03 29 87 99 19

HIRONDELLES ET MARTINETS

Le bilan 2009

> Les participants

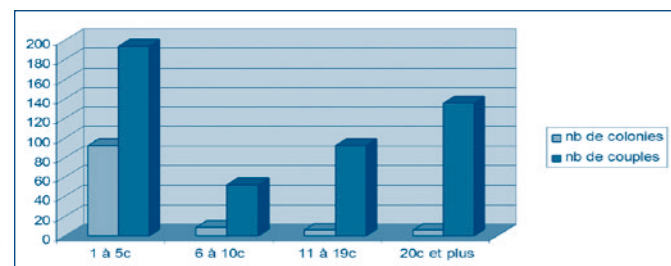
Dès 2007, une enquête avait été lancée afin de créer un réseau de correspondants dont le but était d'apprécier les évolutions des populations régionales d'Hirondelle rustique, d'Hirondelle de fenêtre et de Martinet noir.

Les retours de l'enquête 2009 ont été moins nombreux que l'année précédente. 130 personnes contre 150 en 2008, ont fourni leurs observations sur les trois espèces suivies. **Vous pouvez encore transmettre vos observations 2009 qui compléteront notre base de données.**

> L'hirondelle rustique

L'enquête fournit des données de 70 observateurs provenant de 72 communes et procure des informations sur 475 couples.

Taille des colonies



	1 à 5c	6 à 10c	11 à 19c	20c et +	Total
nb de colonies	93	9	6	6	114
nb de couples	194	52	93	136	475

L'enquête révèle une assez forte dispersion des couples avec 43 nicheurs isolés, souvent dans des garages. 80% des sites de nidification abrite moins de 5 couples. Les 21 colonies de plus de 5 couples représentent seulement 20% des sites mais leur effectif atteint 281 couples soit 60% de l'effectif total

recensé. On constate l'importance que jouent les étables, écuries et granges attenantes comme abris de nidification, comme à Lindre-Basse (57) avec 48 couples dans deux étables, à St Mard (54) avec 25 couples, à Rosières (ferme du Nouveau Lieu) avec 23 couples, à Lironville (54) avec 22 couples et à Art-sur-Meurthe (ferme St Phin) (54) avec 20 couples.

Nombre de jeunes à l'envol

Une dizaine de correspondants a indiqué le nombre de jeunes par nichées : les informations concernent 35 couples ayant produit 237 jeunes soit une moyenne par couple de 6,8. En 2008, cette moyenne était de 6,6. Les trois quarts des couples ont effectué une 2ème nichée. Certains couples ont effectué 3 nichées comme à Viterne (54), à Plappeville (57) avec 12 jeunes élevés, à Altrippe (57) et Reffroy (55) avec 14 jeunes élevés. Le record est atteint à Vezon (57) par un couple avec 15 jeunes élevés. Une nichée de 6 jeunes a été observée à Rarécourt (55).

Evolution 2008-2009

Si l'on observe les 54 sites comparables de 2008 à 2009, on constate une baisse dans 10 cas, une stabilité dans 23 cas et une hausse dans 21 cas. Globalement, on passe de 208 couples à 251 couples en 2009. Avec un gain de 43 couples, on enregistre donc une hausse proche de 20%. Alors qu'en 2007 et 2008, on observait une baisse des effectifs, on remarque en 2009 une inversion de tendance qui peut être une simple variation interannuelle. La poursuite de l'enquête en 2010 nous révélera si cette orientation se confirme.

> L'hirondelle de fenêtre

Les informations 2009 proviennent de 186 sites répartis dans 56 localités et totalisent 2217 nids occupés.

Emplacement des colonies

Tous les nids sont situés sous les avant-toits.

Taille des colonies

Sur les 186 sites de nidification, on compte 105 colonies de moins de 10 couples dont 41 cas de nicheurs isolés. La plus

grosse colonie compte 106 nids sur un bâtiment de Lindre-Basse (57). A Belleville (54), 86 nids ont été dénombrés sur des bâtiments communaux. Le Domaine des Templiers à Glatigny (57) abrite une colonie de 63 nids. Quelques communes ont fait l'objet d'un recensement exhaustif : Lindre-Basse (57) : 433 nids occupés, Dommartin-lès-Toul (Hôpital Jeanne d'Arc-54) : 259 nids occupés, Pont à Mousson (54) : 169 nids, Rosières aux-Salines (54) : 128 nids, Saint Nicolas-de-Port (54) : 96 nids occupés, Grippont (54) : 72 nids, Val d'Ornain-Mussey (55) : 60 nids, Freyming-Merlebach (57) : 54 nids dont 46 en nichoirs, Maxéville (54) : 48 nids, Wavrille (55) : 44 nids, Chamagne (88) : 44 nids, Laneuvelotte (54) : 44 nids, Vathiménil (54) : 35 nids, Bainville-aux-Miroirs (54) : 29 nids, Virecourt (54) : 28 nids, Ludres (54) : 17 nids, Heillecourt (54) : 14 nids.

Evolution 2007-2008

Si on compare les 44 sites recensés en 2008 et 2009, on note une baisse dans 9 cas, une stabilité dans 9 cas et une hausse pour 26 colonies. Globalement, en passant de 763 et 947 nids occupés, on enregistre un gain de 184 nids, soit une augmentation de 24 %.

> Le martinet noir

Les données proviennent de 21 communes et totalisent 58 couples se répartissant ainsi : 11 sites en Meurthe-et-Moselle, 2 en Meuse et 8 en Moselle.

Dans 36 cas, les nids sont cachés sous un toit, 5 nids sont signalés dans un avant-toit, 8 se dissimulent dans une cavité de mur et 1 couple est noté dans un nichoir.

Taille des colonies

La plupart des sites de nidification, 17 sur 21, abrite moins de 5 couples. Sept couples sont notés à Norroy-le-Veneur (57). La colonie de Reffroy (55) compte 8 couples et celle de Ludres (54) accueille 10 couples.

CHEVÊCHE

Bilan 2009

> Meurthe-et-Moselle et nord des Vosges

Vingt personnes ont participé aux prospections printanières qui ont permis de visiter 130 communes dont 54 nouvelles sur Jarnisy et Côtes en Haye. Les secteurs de Lunéville nord, de la vallée de la Seille, du Saintois vosgien et de Rambervillers n'ont pas fait l'objet de prospection cette année. La recherche, par la méthode de la repasse, s'est limitée aux abords des villages. Par rapport aux années précédentes, on constate une stabilité des effectifs sur les secteurs régulièrement visités. Au total, 43 chanteurs ont été contactés :

Secteurs	Jarnisy	Côtes-en Haye	Nomeny	Sainctois	Lunéville sud	Ouest Charmes	Rambervillers	Total
Nb de communes	44	10	10	32	22	11	1	130
Nb de chanteurs	10	0	7	6	15	4	1	43

Sur les 67 nichoirs posés, 53 ont été visités en juin, juillet voire août. Ces contrôles tardifs ont permis néanmoins de constater l'occupation par la chevêche de 6 nichoirs (4 cas d'occupation par un oiseau lors de la visite). La reproduction semble avérée dans un cas.

Un cas de reproduction est signalé en site naturel à l'ouest de Charmes (B. Kernel).

> Moselle

Secteur Forbach-St Avold : la prospection concerne 10 communes et 8 chanteurs ont été entendus. Trois cas de reproduction ont été découverts. Dans un cas, la nidification a eu lieu en nichoir avec 2 jeunes à l'envol. Dans les

2 autres cas, les nichées ont été trouvées dans des cavités d'arbre grâce à une parabole amplifiant les cris des jeunes. (A et JP Wermet)

Un couple est signalé avec des jeunes sur le secteur de Grostenquin (P Degaffet)

Secteur Metz Nord : trois couples sont notés reproducteurs en nichoirs dont 2 avec 2 jeunes. (F Nowicki)

Secteur Moselle Sud-Est : le nombre de couples, répartis en 2 noyaux, est évalué à 10. Sur les 25 nichoirs posés, trois cas de reproduction sont signalés dont 1 avec 4 jeunes (David Meyer).

Une réunion régionale sera programmée en février. Cette réunion est ouverte à tous ceux qui désirent participer à la protection de la chevêche.

Jean-Yves Moitrot
Coordinateur régional
jy.moitrot@laposte.net



Ce qui va changer

Pour 2010, année de la biodiversité, la LPO a voulu donner une nouvelle impulsion à son programme refuges, né en 1912 et qui avait connu une dernière réorientation en 1997.

Rappelons que ce programme permet à tous de faire un geste concret pour le respect de la nature et sa protection.

Un grand dépoussiérage s'imposait, à commencer par le tri des listings, afin de savoir si les refuges jusque là inscrits au réseau étaient encore actifs. Voilà pourquoi vous avez reçu un courrier de Rochefort vous invitant à confirmer votre engagement en faveur de la faune et de la flore sauvage.



> « Coffret refuge »

Important : si au 31 décembre prochain, vous n'avez pas renvoyé votre bulletin de réinscription, votre refuge ne sera plus considéré comme actif, et ne sera donc plus pris en compte au sein du réseau. Répondez donc sans attendre ! Cette réinscription est gratuite, mais on peut également choisir de s'abonner pour 10 € chaque année, afin d'être sûrs de recevoir les 4 numéros du LPO refuges info. L'abonnement

donne également accès à une nouveauté : le site Internet spécialement dédié aux refuges LPO, où l'on a, entre autres, la possibilité de décrire son refuge, ou de contribuer à une « encyclopédie » participative baptisée « Wiki refuges ».

Si vous êtes particulier et souhaitez créer un nouveau refuge, l'adhésion désormais 35 €. Suite à votre inscription, vous recevrez le kit de démarrage comprenant un nichoir, un panneau « Ici on protège la nature » et 3 mini-guides. Vous serez également abonné aux 4 bulletins d'information et à Wiki refuges pour un an.

Par ailleurs, l'offre refuges s'étoffe. Il sera aussi désormais possible de créer un refuge à l'échelle d'un établissement : une école, une maison de retraite, une association, etc. Le coffret de démarrage est ici plus conséquent. En fonction de l'établissement, il pourra comprendre des conseils spécifiques, des activités pédagogiques, des jeux, etc. Plus de formulaire d'inscription, mais une convention signée entre la LPO locale, la LPO France et la personne morale. Une personne référente doit être également être désignée au sein de l'établissement pour suivre le projet.

Enfin, une dernière formule s'appliquera à l'échelle d'une collectivité territoriale ou d'une entreprise. Il s'agira toujours comme dans les 2 autres cas de respecter la charte des refuges, mais ici la mise en œuvre sera doublée d'un inventaire et d'un plan de gestion, voire d'une formation destinée aux agents techniques qui interviennent sur le site. Une documentation spécifique à remettre aux élus est d'ores et déjà disponible.

LPO Moselle et LPO Meurthe-et-Moselle lançons ici un appel

Si vous êtes prêts à ouvrir votre refuge au public pour une visite courant juin 2010 dans le cadre des « Rendez-vous au jardin », ou bien à devenir référent pour la création d'un refuge sur une école par exemple, ou encore si vous souhaitez contacter votre municipalité pour qu'elle s'engage sur une convention refuge, contactez dès aujourd'hui votre groupe local ou votre coordinatrice :

Pour la Moselle, Anne-Marie Gelmetti
 missbluebird4963@orange.fr / Tél. : 06 03 04 28 28
 Pour la Meurthe-et-Moselle, Anne-Marie Hubert
 Tél. : 03 83 56 03 00 / meurthe-et-moselle@lpo.fr

Enfin, vous pouvez aussi participer à l'élaboration de l'histoire des refuges actuellement en cours. Votre avis nous intéresse !

Merci d'avance pour votre concours !

Anne-Marie Gelmetti



Depuis le 1er janvier 2010 les groupes 54 nord et 54 sud, se sont réunis pour n'en former qu'un :

LPO MEURTHE ET MOSELLE

Les objectifs restent inchangés, protection des espèces et des espaces, préservation de la biodiversité au travers de nos actions. Ce rapprochement est nécessaire, afin de devenir fin 2010 une association indépendante et reconnue par nos partenaires locaux. Les deux comités de pilotage ont fusionné et nos équipes de bénévoles continueront de vous accueillir au jardin nature de Valeroy et au local situé au parc Ste Marie à Nancy.

Pour nous contacter : meurthe-et-moselle@lpo.fr Local de Nancy 03 83 28 71 77 – Claude Navrot 06 76 53 17 83

Les actions 2009

En 2009, le groupe sud a connu une belle activité dans le domaine de la sensibilisation du public :

- *Accueil au local* : plus de 2400 personnes ont visité notre local, situé à la Maison de L'Espace vert du parc Sainte Marie, accueillis par l'équipe de bénévoles qu'il faudrait toutefois renforcer pour assurer des permanences du mercredi au dimanche. Avis aux amateurs.

- *Sorties nature* : 25 sorties à destination du public se sont déroulées sur 23 sites différents. Elles ont permis faire partager notre passion à 420 personnes.

- *Animations* : nous avons participé à 35 animations (diaporama, stand, exposition) lors de manifestations publiques comme la journée mondiale des zones humides, la nuit de la chouette, la semaine du développement durable, la Fête de la nature, des bourses aux plantes et une dizaine de fêtes villageoises sur le thème des vergers. Nous espérons que les nombreux contacts établis sur ces stands contribuent au rayonnement des missions de la LPO.

- *Animations jeunesse* : nous sommes intervenus dans



> Fête des coteaux à Ludres

Protection de la huppe

Avec le soutien financier de la Fondation Léa-Jardin bio, nous avons lancé un programme de protection de la huppe fasciée dans le sud du département de Meurthe-et-Moselle. Nous avons prévu d'installer des nichoirs pour pallier le manque de cavités. Deux chantiers ont permis la construction de 43 nichoirs à huppe et 7 de ces abris ont pu être ins-

tallés dans le Saintois et le Bayonnais, dont 3 dans la réserve naturelle régionale de la vallée de la Moselle gérée par le Conservatoire des Sites Lorrains.

La pose des nichoirs se poursuivra début 2010. Vos informations sur la huppe et votre aide durant les chantiers d'installation seront les bienvenues.

Jean-Yves Moitrot

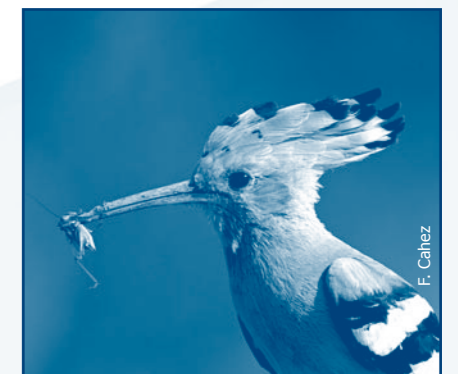
33 classes allant de la maternelle au collège. Nous avons aussi réalisé des animations pour le compte de centre aéré et de Jeunesse et Territoire. Ces animations ont concerné 870 enfants.



> Rallye nature : un chemin, une école à Richardmémil

- *Le suivi et la protection des espèces* : les comptes-rendus en région relatent notre implication dans les actions régionales busard, chevêche, faucon pèlerin, hirondelles. Nous avons démarré une action de protection de la huppe (cf. article). Une petite équipe assure le suivi et l'entretien de la centaine de nichoirs dans les parcs urbains de Nancy. Enfin, une cinquantaine d'oiseaux blessés ont été acheminés vers le centre de sauvegarde du Gorna après avoir reçu les premiers soins à titre gracieux de la part du docteur vétérinaire Régis Cavigeaux.

Jean-Yves Moitrot



F. Calvez

La cardère et le pastel

Une visite avec Laurence, parmi les plantes utilitaires et tinctoriales du jardin de nature de Valleroy.



Voici la cardère cultivée cousine de la sauvage cardère sylvestre. Son nom provient du latin *carduus* qui signifie chardon. Elle est particulièrement appréciée par le chardonneret. D'une

hauteur moyenne de 2 mètres, elle possède de longues têtes formant des masses ovoïdes appelées cardes. Elles sont munies d'épines résistantes légèrement incurvées et souples : elles ne piquent pas contrairement à celles de sa cousine. Une fois séchées, les inflorescences servaient à carder la laine, c'est-à-dire la peigner et la démêler.

La laine était ensuite filée à l'aide d'un fuseau : plusieurs morceaux étant tordus et assemblés pour former un fil.

L'étape suivante, nommée le mordantage, permettait de préparer les fibres sur lesquelles on pouvait fixer les couleurs choisies.

Ici pousse le pastel des teinturiers ou guède, qui est une plante à indigo originaire d'Europe, facile à cultiver. Il fut exploité à grande échelle puis détrôné par l'indigotier originaire d'Asie. Les feuilles sont récoltées puis, par différents procédés et une oxydation à l'air du colorant, on obtient les pigments composant le bleu. Les boules de pulpe conservées pendant l'hiver étaient appelées cocagnes principalement dans la région toulousaine.



Il suffisait ensuite de plonger les fils de laine dans un bain réalisé à partir de ce pigment pour obtenir le bleu souhaité.

L. Bourcier



MEUSE

55

Les Chouettes effraies remercient la LPO Meuse !

En ce samedi après-midi ensoleillé, devant 25 adultes et 10 enfants, les bénévoles du groupe ont monté un nichoir à Chouette effraie dans le clocher de Lamouilly afin de favoriser la nidification de ce bel oiseau. Notre responsable a expliqué devant les personnes attentives les rôles de ce nichoir et sa fabrication par un CAT.

Il s'en est suivi un pot de l'amitié et une conférence sous forme d'un DVD de Michel Ribette le soir devant 21 adultes et 4 enfants. Espérons que les enfants et les adultes présents prennent conscience du rôle fondamental de ce rapace dans nos écosystèmes.



Réunion annuelle

Elle a eu lieu au musée de la bière de Stenay le samedi 7 novembre et a réuni 32 personnes, dont quelques unes venant du sud du département. Après le bilan financier présenté par la trésorière, Bernadette Guichard, le bilan moral a fait l'objet d'un superbe diaporama préparé par Laurence Deza, membre du groupe. Cette présentation a permis de montrer l'étendue des actions menées par notre groupe

cette année, en direction de tous les publics et plus particulièrement les jeunes. Dominique a félicité tous les bénévoles et a présenté quelques pistes d'actions pour cette fin d'année et l'année prochaine :

- Week-end « aux arbres citoyens » : plantation d'arbres dans la commune de Stenay.
- Mise en place de nichoirs dans des écoles primaires environnantes.
- Participation à la semaine de dé-

couverte « Natura 2000 ».

- Exposition photographique des Munier père et fils.

Nous espérons toujours qu'un groupe d'adhérents à la LPO s'organise dans le sud meusien.

Nous nous félicitons par ailleurs de l'augmentation du nombre d'adhérents de la LPO Meuse qui dépasse aujourd'hui 200 personnes.

Notre exposition bisannuelle de champignons

Malgré la sécheresse, les 90 espèces de champignons déterminées grâce aux bénévoles de la société mycologique de Sedan ont été présentées au musée de la bière le week-end du 17 et 18/10/09. 150 personnes ont pu reconnaître un certain nombre d'espèces. Le vendredi soir, une dizaine d'entre eux a suivi un exposé (réalisé par M. Gascoin secrétaire de la société mycologique de Sedan) sur les moyens d'identification des champignons.



Le lundi 19, Dominique Landragin et 2 autres bénévoles ont expliqué à 240 élèves de l'école maternelle et élémentaire les champignons mortels et les comestibles. Belle réussite, malgré un nombre limité d'espèces !



Journées de la migration

Le vendredi 2 octobre, une quinzaine de personnes a assisté à la conférence de Dominique Landragin précédée d'un film intitulé « Migrateurs sans frontières ». Les deux jours suivants, nous nous sommes postés sous le couloir migratoire du Douillon, où nous avons observé des linottes, verdiers, alouettes, chardonnerets, pigeons ramiers et bizet, buses variables, bergeronnettes grises, cormorans, pinsons des arbres, vanneaux huppés, étourneaux sansonnets, bruants jaunes, épervier et hirondelles rustiques.

Malgré des observations peu nombreuses, les participants ont prévu de se retrouver sur d'autres champs d'observation.

Jardin de Nature LPO Route de Les Baroches - 54910 VALLEROY TARIFS SAISON 01/11/2009 au 15/03/2010 (dans la limite des stocks disponibles)

	P.U. TTC		P.U. TTC
Bourdaïne	3,00 €	Rosier rugueux	3,00 €
Camerisier à balais	3,00 €	Sorbier des oiseaux	8,00 €
Charme	3,00 €	Sureau noir	3,00 €
Cornouiller mâle	3,00 €	Troène sauvage	3,00 €
Cornouiller sanguin	3,00 €	Viorne lantane	3,00 €
Eglantier	3,00 €	Viorne obier	3,00 €
Epine vinette	3,00 €		
Erable champêtre	3,00 €		
Fusain	3,00 €	Cassis	5,00 €
Nerprun purgatif	3,00 €	Framboisier remt,	3,00 €
Noisetier	3,00 €	Fruitiers divers	Suivant taille
Prunellier	2,50 €	Groseilles rouges	5,00 €

Hauteur des plants : touffettes 60 / 80 cm, fruitiers quenouilles 150 / 200 cm

La vente des arbustes a lieu tous les samedis et dimanches de 8 h à 12 h

Renseignements : Claude Navrot 06 76 53 17 83

Compte-rendu de la réunion des adhérents du 10 octobre

Le 10 octobre, à Maizières-Les-Metz, les adhérents LPO de la Moselle étaient invités à une réunion pour faire le bilan du Groupe Moselle et présenter les changements liés au passage en association locale. Malgré des convocations envoyées trop tardivement, une bonne trentaine d'adhérents ont assisté à la réunion.

Après un magnifique diaporama sur les zones humides, présenté par des bénévoles de l'association ANIM'AV, Vincent ROBERT, Délégué du Groupe Moselle, a fait le bilan des actions menées par le Groupe depuis sa création. Après ce bilan, il a abordé les changements liés au passage du statut de groupe LPO à celui d'association locale LPO.

Il faut en effet rappeler que, depuis la fin de la LPO Lorraine, la LPO est présente dans la région sous la forme de groupes départementaux qui dépendent juridiquement et financièrement de la LPO France. Ce statut, rassurant sur le plan financier, était bien adapté au redémarrage des activités mais a vite montré ses limites. L'obligation de passer par la LPO France pour toute dépense, toute facturation, toute convention, génère de la lourdeur, de la lenteur et parfois des erreurs. Ainsi, certains de nos partenaires se plaignent d'avoir, entre Groupe Moselle et LPO France, du mal à s'y retrouver. Conscients de ces problèmes, le Groupe Moselle et la LPO France ont, ensemble, décidé l'évolution vers le statut d'association locale LPO (ce terme correspond à l'ancienne appellation délégation LPO).

Concrètement, qu'est-ce qui va changer ? Pour les adhérents et les bénévoles pratiquement rien. Les cotisations continueront

à être versées à la LPO France et rendront adhérent de la LPO France et, automatiquement, de l'association locale LPO Moselle. Les 5 sections locales, Augny, Hoste, Rombas, Sarrebourg et Thionville, continueront à fonctionner comme par le passé. Les actions en cours seront poursuivies. En fait, l'essentiel du changement va consister en la possibilité de gérer notre propre budget et de mener nos actions et prendre des engagements sans avoir besoin de passer par la LPO France. En bref, le changement de statut nous donne l'autonomie juridique et financière mais nos objectifs restent ceux de la LPO.

Sur les conseils de la LPO France, le conseil d'administration, pour la 1ère année de fonctionnement, est composé des membres du comité de pilotage du Groupe Moselle :

Vincent Robert, Président / Jean-Marc Debrycke, Vice Président / Anne-Marie Gelmetti, Secrétaire / Michel Duval, Trésorier / Robert Cire / Bertrand Kurtzemann, représentant la Section d'Augny / David Meyer, représentant la Section de Sarrebourg / Daniel Pernet / Jean-Yves Schneider, représentant la Section de Rombas / Jacques Seltzer, représentant la Section de Hoste / Philippe Muller, représentant la Section de Thionville.

Pour finir, je renouvelle nos excuses à ceux qui ont reçu les convocations trop tardivement pour pouvoir participer à la réunion et je tiens à remercier la ville de Maizières-Les-Metz qui a mis gracieusement une salle à notre disposition, les bénévoles de l'association ANIM'AV qui ont fait le déplacement pour venir nous présenter leur très beau diaporama, et tous les adhérents qui nous ont fait le plaisir de leur présence.

Vincent Robert

Lire en fête

Suite au succès de la version 2008, cette opération nationale du ministère de la culture et de la communication a été reconduite. La section LPO Augny Val de Metz s'est de nouveau associée le 16 octobre à l'atelier d'art plastique, au Théâtre sous la Pluie, et au périscolaire, pour proposer, des activités autour de la communication.



> L'atelier lecture avec Mélanie grimée en renard

Cette année, le livre choisi était un album : « Le renard et l'enfant » qui raconte l'histoire d'une petite fille qui rencontre un renard un matin d'automne, au détour d'un chemin. Commence alors une aventure qui changera sa vie et sa vision du monde qui l'entoure. Cette histoire nous a servi de point de départ pour présenter un diaporama et des ateliers sur la communication dans le monde animal.

Le soir, les ados de l'atelier théâtre ont improvisé des sketches dont l'un inspiré d'un conte chinois parlait de l'impact destructeur de l'espèce humaine sur une nature dont il ne comprend plus les règles.

Une belle façon originale de parler d'environnement.

Marie-Pierre Comte



Aux arbres citoyens

Comme l'an passé, la section LPO Augny Val de Metz, le CPN «les Coquelicots» et la commune de Scy-Chazelles se sont associés pour organiser les 22 et 24 novembre, des activités autour du thème «Aux Arbres Citoyens».

Au programme :

- Une journée d'animation avec une classe de CM2 de l'école Bernard Rabas : Le matin, des activités ludico-naturalistes, et l'approche pédagogique avec la découverte du vocabulaire de l'arbre, son architecture, son rameau, ses feuilles, ses méthodes d'identification, par milieux, silhouette, graines, fruits, écorces, bourgeon, et enfin le rôle écologique d'un arbre, vrai HLM (Habitat à Locataires Multiples) de la nature.

L'après-midi, les élèves ont planté des arbustes à baies et à fruits destinés à accueillir toute sortes d'oiseaux dans les années à venir.

- Une journée nature le dimanche 22 : des activités familiales avec 2 balades naturalistes encadrées par Jean-Louis Cathala et Thierry Michel de la LPO sur le thème des arbres à cavités et leurs hôtes à plumes. Quant aux enfants pris en charge par le CPN, outre les ateliers jeux, ils ont travaillé sur les essences arbre, les plus connus (saule, peuplier, frêne, érable, aulne).

Merci à la mairie de Scy-Chazelles pour la mise à disposition de tentes qui nous ont protégés de la pluie.

Hugues Varachaud
Marie-Pierre Comte

Le retour inattendu du Faucon pèlerin sur la cathédrale de Metz

Sa biologie fait du faucon pèlerin un oiseau très spécialisé, très performant dans sa technique de chasse mais également très fragile comme toutes les espèces inféodées à une niche écologique étroite.

Si le faucon pèlerin semble s'adapter en milieu urbain, c'est qu'il y retrouve la nourriture et la tranquillité dont il a besoin. Les hauts bâtiments tels que cathédrales, centrales électriques et nucléaires, pylônes ... lui rappellent ses sites de nidification originels que sont les falaises. Pour autant, sa présence ainsi que sa nidification en ville restent atypiques et exceptionnelles.



L'espèce a connu une chute des effectifs entre 1945 et 1970, due principalement à l'usage de pesticides organochlorés en agriculture, mais également le désairage des jeunes pour la fauconnerie et le tir au fusil.

Depuis les années 1970, des mesures ont été prises qui ont permis de sauver l'espèce de l'extinction (interdiction quasi-totale des pesticides et inscription sur la liste des espèces menacées). Mais si le faucon pèlerin n'est plus en danger, pour son biotope en revanche cela reste insuffisant.

Le 13 avril 2009, en observant les parades nuptiales des faucons crécerelles, je découvre par hasard un couple de faucons pèlerins et leur aire de nidification sur la façade nord ouest de la cathédrale St Etienne de Metz au sommet de la Tour du Chapitre (côté parking).

Le couple est facilement reconnaissable : La femelle est plutôt petite, le mâle a le ventre gris, et la calotte noire descend très bas sur des joues gris foncé.

L'aire se trouve à environ 50 ou 60 mètres de hauteur, elle est inaccessible, profondément enfoncée dans une cavité derrière des sculptures. C'est en fait un ancien nid de corvidés fait de branchages entremêlés.

Après cette découverte et en accord avec Frank Hipp coordonnateur régional, nous décidons Thierry Brégeron et

moi-même de faire un suivi de la nidification. La surveillance se fera à distance depuis la Place de la Comédie distante de 240 mètres.

- C'est début avril que la femelle dépose ses œufs, l'incubation dure environ un mois. A l'éclosion les poussins sont recouverts d'un duvet blanc.

Mi-avril nous constatons que le mâle et la femelle se relaient sur le nid (couvaision en cours ou poussins déjà nés ?).

- Le 1er mai, Thierry Brégeron repère un poussin et observe un nourrissage.

- Le 3 mai, la femelle ramène une grosse proie et la tire non sans peine jusqu'au nid. On aperçoit maintenant deux poussins âgés d'environ dix jours.

Les proies constatées sont dans leur grande majorité des pigeons des villes, quelques geais des chênes (des restes ont été retrouvés au pied de la cathédrale).

- Le 9 mai, les poussins commencent à se nourrir seuls.

- Le 15 mai, le mâle arrive avec une grosse proie et là, surprise : ce ne sont pas deux, mais trois têtes que l'ont peut observer avec certitude au fond du nid. La profondeur du nid n'avait pas jusqu'à présent permis d'observer les trois poussins en même temps.

- Le 23 mai, les jeunes sont bien emplumés, ils ont encore un peu de duvet sur la tête mais le tour de l'œil est marron. Un poussin plus hardi que les autres se dresse déjà tout au bord du nid.

- Le 31 mai, à mon retour de vacances, les petits âgés d'environ 40 jours ont bien grandi, leur plumage est terminé sur le dos, les ailes et les flancs. Le dos est gris ardoise et les cires du bec gris bleuté.

Par contre une mauvaise nouvelle : ils ne sont plus que deux. Nous ne saurons jamais ce qu'est devenu le troisième.

- Le 7 juin après avoir bien musclé leurs ailes, les fauconneaux sont vus en vol. Ils évoluent ensemble au dessus de la cathédrale et je les observe posés sur des pilastres à proximité de l'aire.

Le couple de pèlerin a reçu un accueil favorable du fait de sa prédation sur les populations de pigeons. Compte tenu du nombre importants de pigeons, les prélèvements sont restés somme toute faibles, mais ont permis une modification significative de leurs habitudes.

Deux jeunes faucons pèlerin volent maintenant sous le ciel messin. Souhaitons leur une belle descendance sur de nouveaux territoires et que soit toujours renouvelé le spectacle de ce chasseur d'exception

Thierry Michel



Le 5 décembre 2009 le nouvel arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection a été publié au JO. Il protège les milieux de reproduction et de repos de quasiment toutes les espèces (sauf chassables) nicheuses en France (y compris le moineau domestique). La perturbation intentionnelle est également interdite.

Vous pourrez le consulter sur : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021384277&dateTexte=&categorieLien=id>



Vosges

88

Le groupe vosgien se mobilise pour la migration

Rendez-vous était fixé à 8 h, au Col du Plafond, ce dimanche 11 octobre, pour la première sortie du tout nouveau « Groupe Naturaliste Deodatien » ...

L'objectif du jour était d'observer pendant quelques heures les passages migratoires post nuptiaux au niveau de ce lieu bien connu des ornithos et de tenter d'en dresser un bilan qualitatif et quantitatif ...

A peine sur le terrain, nous fûmes accueillis par un vol silencieux de 14 Milans royaux : magique !

Deux groupes d'observateurs se formèrent pour se répartir sur les versants Est et Ouest du col. Grégory Haas ayant déjà commencé les siennes vers 7 h 30, versant Ouest.

Frédéric Blanc et le CPIE mirent « leurs lunettes » à disposition.

Le lieu fut propice au passage Nord-Sud de nombreuses espèces : pinsons des arbres (espèce numériquement dominante toute la matinée), alouettes lulu, bergeronnettes grises, grives musciennes et quelques grives draines, linottes mélodieuses, pipits farlouse, quelques hirondelles rustiques, pigeons ramiers, chardonnerets élégants, tarins des aulne, deux serins cini.

Le lieu permet également l'observation de transits d'oiseaux Est-Ouest, versant Nord du col (rôle du vent ?), avec notamment 3 grands cormorans.

Vers 10 h 30, le groupe qui s'était étoffé de quelques 30 personnes, rejoignit Grégory Haas.

Outre les espèces déjà citées, l'endroit permit l'observation de : 3 faucons émerillon, 1 faucon hobereau, 1 faucon pèlerin, 1 goéland brun, de très nombreux pipits farlouse (qui semblaient apprécier le colza tout proche !), des gros bec casse noyaux, d'un merle à plastron.



Les observations s'achevèrent vers midi.

Bilan : Une météo relativement clémente avec une très bonne visibilité malgré un ciel couvert alternant avec de belles éclaircies et un vent d'Ouest sensible nous offrit une belle matinée conviviale, d'échanges et de partage d'expériences!

L'ensemble des observations de ce dimanche 11 est consultable sur le site www.migraction.net

Jean-Marc Thery pour le G.N.D.

La forêt de Bannes-Est intégralement protégée

La forêt de Bannes est située dans les Vosges gréseuses, sur les hauteurs du Val de Senones. Composée de 2 blocs distants d'environ 3 km, cette forêt domaniale est exceptionnelle à plusieurs titres. Bannes est notamment la seule forêt qui soit restée quasi-inexploitée après la tempête du 26 décembre 1999.

En mai dernier, la Commission consultative des réserves biologiques de Lorraine a approuvé à l'unanimité le classement de la partie Est de la forêt en réserve intégrale ;



ce bloc (105 ha d'un seul tenant) présente une naturalité exceptionnelle, aujourd'hui probablement la plus élevée de toutes les Vosges gréseuses : essences indigènes, peuplements sénescents, arbres morts sur pied ou au sol...

A Bannes-Est, les habitats du grand-tétras, de la gélinotte ou de la chouette de Tengmalm seront désormais entretenus par la seule dynamique naturelle.

Ce résultat est le fruit direct de l'engagement de la LPO en Lorraine à

travers l'éco-certification PEFC. Depuis 2001, les APNE demandent dans ce cadre la constitution d'un réseau de réserves intégrales significatif, comportant 2 à 4000 ha de forêts âgées (soit 0,5% de la surface forestière régionale). En 2008, l'ONF a donné un accord de principe pour des projets de RBI sur 3 sites vosgiens : Straiture, Géhan et St Maurice-et-Bussang. D'autres réserves intégrales pourraient être constituées prochainement, notamment en Moselle (Hémilly).

J. Poirot, représentant LPO à la Commission régionale des réserves biologiques